

Parce que je suis Rrom... ... Je n'ai pas accès à l'école



REVOLTANT ! Des enfants interdits d'école à Sallaumines !

Collectif Fraternité Rroms – Bassin Minier

<http://rroms.bassinminier62.org>

« Quand je suis arrivée chez eux vers 8h20 tout le monde était déjà prêt avec cartable sur le dos pour une ouverture des portes à 8h45. Nous avons un peu attendu devant la grille. Le directeur nous a reçus avec l'inspectrice d'Avion. Elle a notifié l'impossibilité d'inscrire les enfants si le maire refuse. Le Directeur peut inscrire même si les papiers ne sont pas en règle ; mais si le maire refuse, c'est impossible. »

« Très peinée pour les enfants visiblement déçus je les ai donc reconduits chez eux vers 9h45. »

Tous les enfants ont droit à la scolarisation ! L'école est un droit pour tous ; si les enfants vivent dans des conditions difficiles –ce ne sont pas les seuls-, ne faut-il pas plutôt leur permettre d'aller à l'école pour que leur journée les sorte du quotidien de leur famille ? Il paraît que les enfants seront scolarisés dans les quinze jours car ils seraient alors dans un logement salubre. Ne serait-ce pas du bluff ? Avant d'en arriver à l'attribution d'un logement, il y a une enquête sociale et cela prend beaucoup de temps... Le maire de Sallaumines ferait mieux de regarder autour de lui vers certains de ses copains maires qui ne font aucun problème pour les inscriptions ! (voir article L131-1 du code de l'éducation)

